

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et solidaire

Arrêté du 17 juin 2020 complétant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouvert au titre de l'année 2020

La ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, notamment ses articles L.393 et suivants et R.396 à R.413,

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État,

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012, portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable et notamment son article 9,

Vu les arrêtés du 13 décembre 2012 relatifs aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours externe et interne pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury,

Vu l'arrêté du 28 novembre 2019 modifié, autorisant au titre de l'année 2020, l'ouverture d'un concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable,

Vu l'arrêté du 23 janvier 2020 fixant la composition des jurys des concours interne et externe pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, ouvert au titre de l'année 2020,

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont adjoints aux jurys des concours externe et interne, en qualité d'examineur pour les épreuves orales :

Mme Christine BRUNEL, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État ;

Mme Fanny BONTEMPS, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts ;

Mme Rachida GRAIRI, attachée d'administration de l'État ;

M. Hervé MONNOU, attaché d'administration de l'État ;

M. Jean-Pascal BEAUFILS, attaché d'administration de l'État ;

Mme Ketty SAINT-CLAIR, attachée principale d'administration de l'État ;

Mme Lucie BOUYER, ingénieure des travaux publics de l'État ;

M. Jordan GIULY, ingénieur des travaux publics de l'État ;
M. Ludovic LEMAIRE, technicien supérieur principal du développement durable ;
M. Pierre-Baptiste DELPUECH, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts
Mme Sandrine VAN AN NGUYEN, ingénieure des travaux publics de l'État ;
Mme Valérie LYONS, attachée principale d'administration de l'État ;
Mme Soraya OQUAB, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État ;
M. Stanislas GAIGNAULT, attaché d'administration de l'État ;
Mme Stéphanie JALABERT, attachée d'administration de l'État ;

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et solidaire, est chargé de l'exécution du présent arrêté.